

n° 3\_2026DEL  
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27  
Présents : 23  
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-3\_2026DEL-BF



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

**Séance du 12 février 2026**

L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le trente janvier deux mille vingt-six, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

**Étaient présents :** Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, M. Brice LE BONNIEC, Mme Marielle LAMBERT, Mme Edwige CHOURAQUI, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, Mme Cristina DRAGOMIR, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, Mme Christine LEFEVRE, M. Alexandre RADIN, M. Julien JEROME, M. Fabrice POUPET, Mme Lucile RIGAL, M. Antoine GUYON, Mme Virginie POITOU

**Étaient absents/excusés :**

Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON  
M. Jérôme POITOU, procuration donnée à Mme Virginie POITOU  
M. Jean-Michel LAPEYRONIE, procuration donnée à M. Denis ROUET  
M. Ulrich PADONOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



### **3-2026DEL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET EAU**

Le budget primitif Eau 2026 est présenté par Mme Sophie HERON (norme M49 - budget HT). A la maquette réglementaire (**annexe n° 3**), est jointe une note synthétique sur l'élaboration des budgets primitifs 2026 (**annexe n° 2b**).

Il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir adopter le budget primitif 2026 selon les modalités ci-dessous, sans reprise des résultats. Les résultats 2025 seront affectés lors du vote du budget supplémentaire, après examen du Compte Financier Unique (CFU) 2025, d'ici le 30 juin prochain.

L'instruction comptable M49 mise à jour le 01/01/2026 supprime les chapitres « dépenses imprévues » à la fois en section de fonctionnement et en section d'investissement.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 487 098,54 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 130 048,54 €.

Dans l'attente de l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2025, lors du vote du budget supplémentaire 2026, il est proposé de voter le budget primitif 2026 comme indiqué ci-dessous :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Dépenses	Projet BP 2026
D 011 Charges à caractère général	196 850,00 €
D 012 Dépenses de personnel	74 000,00 €
D 65 Charges de gestion courante	10 200,00 €
D 66 Charges financières	0,00 €
D 67 Charges exceptionnelles	12 000,00 €
D 68 Dotations aux provisions pour dépréciation	4 000,00 €
D 14 Atténuation de produits	60 000,00 €



n° 3\_2026DEL  
Nomenclature n° 7121

Nombre de membres : 27  
Présents : 23  
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 17/02/2026

Reçu en préfecture le 17/02/2026

Publié le

ID : 045-214501736-20260212-3\_2026DEL-BF

S<sup>2</sup>LO

<b>Total dépenses réelles</b>	<b>357 050,00 €</b>
D 023 Virement à la section d'investissement	43 968,45 €
D 042 Opérations d'ordre	86 080,09 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>130 048,54 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>487 098,54 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Projet BP 2026</b>
R 002 Résultat antérieur reporté	0,00 €
R 70 Produits des services	481 000,00 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>481 000,00 €</b>
D 042 Opérations d'ordre	6 098,54 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>6 098,54 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>487 098,54 €</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT	
Dépenses	Projet BP 2026
D 001 Résultat antérieur reporté	0,00 €
D 20 Immobilisations incorporelles	5 000,00 €
D 21 Immobilisations corporelles	108 950,00 €
D 23 immobilisations en cours	10 000,00 €
<b>Total dépenses réelles</b>	<b>123 950,00 €</b>
D 040 Opérations d'ordre	6 098,54 €
<b>Total dépenses d'ordre</b>	<b>6 098,54 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130 048,54 €</b>
<b>Recettes</b>	<b>Projet BP 2026</b>
R 10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €
<b>Total recettes réelles</b>	<b>0,00 €</b>
R 021 Virement de la section d'exploitation	43 968,45 €
R 040 Opérations d'ordre	86 080,09 €
<b>Total recettes d'ordre</b>	<b>130 048,54 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>130 048,54 €</b>

Après avis favorable de la commission Finances et cadre de vie du 27 janvier 2026, il est proposé au conseil municipal d'adopter le budget primitif 2026 pour le budget eau.

Adopté à l'unanimité



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus  
Pour extrait certifié conforme, le 12 février 2026

Le Secrétaire de séance,



Julie GOUSSU



Acte certifié exécutoire :

Acte publié le :

Acte notifié le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat. Le maire, le receveur municipal, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

